

**SÉNAT DE BELGIQUE**

SESSION DE 2022-2023

26 MAI 2023

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe  
Réunion de la Commission permanente

Riga, 26 mai 2023

**RAPPORT**

fait au nom de la délégation belge  
auprès de l'Assemblée parlementaire  
du Conseil de l'Europe

par  
**M. Daems**

**BELGISCHE SENAAAT**

ZITTING 2022-2023

26 MEI 2023

Parlementaire Assemblée van de Raad van Europa  
Vergadering van de Permanente Commissie  
Riga, 26 mei 2023

**VERSLAG**

namens de Belgische delegatie  
bij de Parlementaire Assemblée  
van de Raad van Europa  
uitgebracht door  
de heer **Daems**

Composition de la délégation / Samenstelling van de delegatie:

**Président / Voorzitter:** Rik Daems

**Délégation belge à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe: délégation Sénat:**  
**Belgische delegatie bij de Parlementaire Assemblée van de Raad van Europa: afvaardiging Senaat:**

**Membres / Leden:**  
N-VA: Andries Gryffroy  
Ecolo-Groen: Bob De Brabandere  
Vlaams Belang: Karin Brouwers  
PS:  
MR:  
CD&V:  
Open Vld:

**Suppléants / Plaatsvervangers:**  
Fourat Ben Chikha  
Latifa Gahouchi  
Georges-Louis Bouchez  
Rik Daems

**Délégation belge à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe: délégation Chambre:**  
**Belgische delegatie bij de Parlementaire Assemblée van de Raad van Europa: afvaardiging Kamer:**

**Membres / Leden:**  
N-VA: Darya Safai  
Ecolo-Groen: Christophe Lacroix  
PS: Tom Van Grieken  
VB: Sophie Wilmes  
MR:  
CD&V:

**Suppléants / Plaatsvervangers:**  
Kristien Van Vaerenbergh  
Simon Moutquin  
Els Van Hoof

La Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est réunie le vendredi 26 mai 2023 à Riga, dans le cadre de la présidence lettone du Comité des ministres du Conseil de l'Europe (mai-novembre 2023).

La Commission permanente se compose du président de l'Assemblée parlementaire, des vice-présidents, des présidents des cinq groupes politiques, des présidents des commissions et des présidents des délégations nationales, soit une soixantaine de parlementaires des quarante-six États membres.

Elle se réunit en général au moins deux fois par an et a pour principale mission d'agir au nom de l'Assemblée parlementaire entre les sessions plénières.

Le sénateur Rik Daems, président de la délégation belge auprès de l'Assemblée, a participé à la réunion.

\*  
\* \*

Les débats d'actualité sur «L'exclusion des athlètes russes et biélorusses des Jeux olympiques» (avec une déclaration de M. Kaspars Cipruss, secrétaire général de la Fédération lettone de basket-ball) et sur «Le suivi du Sommet de Reykjavik» (avec la participation de Mme Aoife Nolan, présidente du Comité européen des droits sociaux) étaient deux des temps forts de la réunion de la Commission permanente à Riga.

Après l'ouverture de la réunion par le président de l'Assemblée parlementaire, M. Tiny Kox, le président de la *Saeima*, M. Edvards Smiltēns, prononça un discours de bienvenue, qui fut suivi d'un échange de vues avec le ministre letton des Affaires étrangères, M. Edgars Rinkēvičs, dans le cadre de la présidence lettone du Comité des ministres.

Il y a eu également un échange de vues avec M. Carlo Monticelli, gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe.

Les parlementaires ont tenu ensuite une table ronde sur «L'intelligence artificielle, liberté d'expression et désinformation: défis et risques pour la démocratie», avec des interventions de M. Gundars Bergmanis-Korāts, chercheur principal, Centre d'excellence en communications stratégiques de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à Riga; M. Gregor Strojín, vice-président

De Permanente Commissie van de Parlementaire Assemblee van de Raad van Europa heeft vergaderd op vrijdag 26 mei 2023 in Riga, in het kader van het Lets voorzitterschap van het Comité van ministers van de Raad van Europa (mei-november 2023).

De Permanente Commissie is samengesteld uit de voorzitter van de Parlementaire Assemblee, de ondervoorzitters, de voorzitters van de vijf politieke fracties en de commissievoorzitters en de voorzitters van de nationale delegaties, samen een zestigtal parlementsleden uit de zesenveertig lidstaten.

Gewoonlijk vergadert ze ten minste tweemaal per jaar en haar belangrijkste opdracht is te handelen namens de Parlementaire Assemblee tussen de plenaire vergaderingen in.

Senator Rik Daems, voorzitter van de Belgische delegatie in de Assemblee, heeft deelgenomen aan de vergadering.

\*  
\* \*

Het actualiteitendebat over «De uitsluiting van Russische en Wit-Russische atleten van de Olympische Spelen» (met een verklaring van de heer Kaspars Cipruss, secretaris-generaal van de Letse basketbalfederatie) en over «De *follow-up* van de top van Reykjavik» (met deelname van mevrouw Aoife Nolan, voorzitter van het Europees Comité voor sociale rechten) waren twee sleutelmomenten van de vergadering van de Permanente Commissie in Riga.

Na de opening van de vergadering door de voorzitter van de Parlementaire Assemblee, de heer Tiny Kox, en de welkomsttoespraak van de voorzitter van de *Saeima*, de heer Edvards Smiltēns, volgde een gedachtewisseling met de Letse minister van Buitenlandse Zaken, de heer Edgars Rinkēvičs, in het kader van het Letse voorzitterschap van het Comité van ministers.

Er was ook een gedachtewisseling met de heer Carlo Monticelli, gouverneur van de Ontwikkelingsbank van de Raad van Europa.

De parlementsleden hielden vervolgens een rondetafel over «Artificiële intelligentie, vrijheid van meningsuiting en desinformatie: uitdagingen en risico's voor de democratie», met uiteenzettingen van de heer Gundars Bergmanis-Korāts, hoofdonderzoeker, *NATO Strategic Communications Centre of Excellence* in Riga; de heer Gregor Strojín, ondervoorzitter van het Comité voor

du Comité du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle (CAI); et M. Kaspars Kauliņš, directeur du développement du commerce international, Tilde.

La table ronde a permis de contribuer aux travaux en cours du Comité du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle en vue d'élaborer une convention-cadre sur le développement, la conception et l'application de l'intelligence artificielle.

\*  
\* \*

#### **Annexe: Déclaration adoptée**

– Le Sommet de Reykjavik: un message fort d'unité, d'objectif commun et de détermination inébranlable qui doit être suivi d'actions.

\*  
\* \*

*Le président-rapporteur,*

Rik DAEMS.

artificiële intelligentie (CAI) van de Raad van Europa; en de heer Kaspars Kauliņš, *International Business Development Director*, Tilde.

De rondetafel bood de gelegenheid om bij te dragen aan de lopende werkzaamheden van het Comité voor artificiële intelligentie van de Raad van Europa, met het oog op het opstellen van een raamovereenkomst over de ontwikkeling, het ontwerp en de toepassing van artificiële intelligentie.

\*  
\* \*

#### **Bijlage: Aangenomen verklaring**

– De top van Reykjavik: een krachtige boodschap van eenheid, een gemeenschappelijk doel en een onwrikbare vastberadenheid die gevolgd moet worden door actie.

\*  
\* \*

*De voorzitter-rapporteur,*

Rik DAEMS.

**AS/Per (2023) 10**  
26 mai 2023

## Commission permanente

### Déclaration

# Le Sommet de Reykjavik : un message fort d'unité, d'objectif commun et de détermination inébranlable qui doit être suivi d'actions

adoptée par la Commission permanente lors de sa réunion du 26 mai 2023

1. Réunie aujourd'hui à Riga en tant que Commission permanente, l'Assemblée parlementaire se félicite de la [Déclaration de Reykjavik « Unis autour de nos valeurs »](#) adoptée par les chefs d'État et de gouvernement lors du 4e Sommet du Conseil de l'Europe (Reykjavik, 16 - 17 mai 2023), qui constitue un message fort d'unité, d'objectif commun et de détermination inébranlable. La déclaration reflète les principales préoccupations et propositions énoncées dans la [recommandation 2245 \(2023\)](#) de l'Assemblée intitulée « Le Sommet de Reykjavik du Conseil de l'Europe – Unis autour de valeurs face à des défis extraordinaires ».
2. A travers la Déclaration de Reykjavik, les chefs d'Etat et de gouvernement ont donné une nouvelle orientation au Conseil de l'Europe pour les années à venir. En tant qu'organe statutaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée est prête à traduire la vision du Sommet en résultats concrets, par le biais de ses délibérations parlementaires, de sa procédure de suivi, de ses activités et réseaux de coopération interparlementaire et de son interaction avec le Comité des Ministres et la Secrétaire Générale.
3. Aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra, l'Assemblée n'épargnera aucun effort pour soutenir la reconstruction et la résilience démocratique de l'Ukraine, convaincue que le bon fonctionnement des institutions démocratiques, le respect de l'État de droit et le respect des normes démocratiques, ainsi qu'une intégration européenne plus forte sont les meilleures garanties pour la sécurité démocratique de l'Ukraine et de l'Europe.
4. Rappelant qu'il ne peut y avoir de paix durable sans responsabilité, l'Assemblée se félicite de l'établissement d'un [accord partiel élargi sur le registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine](#), en tant que premier élément d'un futur mécanisme international d'indemnisation, et encourage d'autres pays à ajouter leurs noms à ceux des 45 États membres et observateurs, ainsi que l'Union européenne, qui ont déjà adhéré ou ont déclaré leur intention de le faire.
5. Dans le même temps, l'Assemblée poursuivra résolument ses efforts pour faire en sorte que les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie soient tenus responsables de leur guerre d'agression contre l'Ukraine, en soutenant la création urgente d'un tribunal spécial pour le crime d'agression, en appelant le Conseil de l'Europe à participer aux consultations et négociations pertinentes, et en apportant son expertise et son soutien technique. Elle demande que justice soit rendue aux victimes de crimes de guerre, de violations des droits de l'homme et du droit humanitaire et appelle à la création de mécanismes viables pour assurer le retour des personnes enlevées, y compris les enfants, dans leur pays d'origine.

*AS/Per (2023) 10*

6. Dans le prolongement de la Déclaration de Reykjavik, l'Assemblée s'efforcera de préserver le rôle du Conseil de l'Europe en tant que phare de la protection des droits de l'homme, en encourageant le respect de la Convention européenne des droits de l'homme, en protégeant l'autorité de la Cour et en assurant l'exécution rapide et satisfaisante de ses arrêts ; et en promouvant l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme sans plus tarder.

7. Se félicitant du processus de Reykjavik et réaffirmant une fois de plus sa conviction que le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable est un droit humain fondamental qui devrait être inscrit dans le droit national et international, l'Assemblée contribuera activement aux travaux normatifs du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'environnement. Elle continuera également à soutenir les travaux de l'Organisation visant à façonner la protection des droits de l'homme à l'ère numérique et à relever d'autres défis sociétaux émergents du point de vue des droits de l'homme.

8. Convaincue de la nécessité urgente de prévenir le recul démocratique et d'y résister, l'Assemblée continuera d'aider les Etats membres à s'attaquer à ses causes profondes, en mettant davantage l'accent sur la promotion de l'égalité et la protection des droits sociaux. Elle approuvera, promouvra et développera davantage les Principes de Reykjavik pour la démocratie. L'Assemblée renforcera ses initiatives visant à prévenir et à contrer l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques, à renforcer l'intégrité des élections et à promouvoir la liberté des médias et la liberté d'expression. Elle renforcera également son engagement auprès de la société civile et intégrera la perspective de la jeunesse dans son travail, et continuera à promouvoir et à protéger les droits des personnes appartenant à des minorités nationales.

9. En tant qu'organe représentant les parlements nationaux de tous les Etats membres, l'Assemblée est prête à s'engager dans le dialogue de haut niveau du Conseil de l'Europe avec les Etats membres et les partenaires sur les Principes de Reykjavik pour la démocratie. Elle jouera également son rôle au-delà des Etats membres du Conseil de l'Europe, en renforçant les relations avec les organes parlementaires et d'autres organisations internationales, en consolidant davantage le dialogue et la coopération avec les forces démocratiques et la société civile du Bélarus, et en identifiant les canaux et les moyens de renforcer le dialogue avec les forces démocratiques et la société civile russes qui partagent les valeurs du Conseil de l'Europe.

10. L'Assemblée appelle tous ses membres, représentant les parlements nationaux des 46 Etats membres, à s'engager à faire en sorte que la Déclaration de Reykjavik trouve son expression dans l'action au niveau national, en demandant aux gouvernements de rendre compte des engagements pris lors du Sommet, en soutenant les changements législatifs et les ratifications nécessaires, et en assurant et en mobilisant le niveau de ressources budgétaires correspondant au mandat et aux tâches confiés à l'Organisation à Reykjavik.

11. Enfin, l'Assemblée se félicite du climat de dialogue constructif dans lequel elle a coopéré avec le Comité des Ministres, la Secrétaire Générale et d'autres organes du Conseil de l'Europe dans la période précédant Sommet et se réjouit de poursuivre cette approche dans le cadre de son suivi, y compris par le biais du Comité mixte. Elle est également favorable à la tenue régulière de sommets des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe afin de donner une orientation globale et une impulsion politique à l'Organisation.

AS/Per (2023) 10  
26 May 2023

## Standing Committee

### Declaration

# The Reykjavik Summit: a strong message of unity, common purpose and unwavering resolve to be followed up by action

adopted by the Standing Committee at its meeting on 26 May 2023

1. Meeting today in Riga as the Standing Committee, the Parliamentary Assembly welcomes the [Reykjavik Declaration “United around our values”](#) adopted by the Heads of State and Government at the 4<sup>th</sup> Council of Europe Summit (Reykjavik, 16 - 17 May 2023), as a strong message of unity, common purpose and unwavering resolve. The Declaration reflects the key concerns and proposals set out in Assembly [recommendation 2245 \(2023\) “The Reykjavik Summit of the Council of Europe – United around values in the face of extraordinary challenges”](#).
2. With the Reykjavik Declaration, the Heads of State and Government have provided a new direction for the Council of Europe in the years to come. As a statutory organ of the Council of Europe, the Assembly stands ready to translate the Summit vision into concrete results, through its parliamentary deliberations, its monitoring procedure, its inter-parliamentary co-operation activities and networks, and its interaction with the Committee of Ministers and the Secretary General.
3. Standing with Ukraine for as long as it takes, the Assembly will spare no effort to support the reconstruction and democratic resilience of Ukraine, being convinced that well-functioning democratic institutions, respect for the rule of law and compliance with democratic standards together with stronger European integration are the best guarantees for the democratic security of Ukraine and Europe.
4. Recalling that there cannot be lasting peace without accountability, the Assembly welcomes the establishment of an [Enlarged Partial Agreement on the Register of Damage Caused by the Aggression of the Russian Federation Against Ukraine](#), as a first component of a future international compensation mechanism, and encourages other countries to add their names to those of the 45 member and observer states, and the European Union, which have already joined it or declared their intention to do so.
5. At the same time, the Assembly will resolutely pursue its efforts to ensure that the political and military leadership of the Russian Federation is held to account for its war of aggression against Ukraine, supporting the urgent establishment of a special tribunal for the crime of aggression and calling for the Council of Europe to be a part of relevant consultations and negotiations, providing its expert and technical support. It calls for justice for the victims of war crimes, human rights and humanitarian law violations and for the creation of viable mechanisms to ensure the return of abducted persons, including children, back home.
6. Following up the Reykjavik Declaration, the Assembly will strive to preserve the role of the Council of Europe as a beacon of human rights protection, by promoting compliance with the European Convention on Human Rights, protecting the authority of the Court, and ensuring the swift and satisfactory execution of its judgements; and by promoting the accession of the European Union to the European Convention on Human Rights without any further delay.

*AS/Per (2023) 10*

7. Welcoming the Reykjavik Process, and reaffirming once more its belief that the right to a safe, clean, healthy and sustainable environment is a fundamental human right which should be enshrined in domestic and international law, the Assembly will contribute actively to the standard-setting work of the Council of Europe in the environmental field. It will also continue to support the Organisation's work to shape human rights protection in the digital age and to address other emerging societal challenges from a human rights perspective.

8. Convinced of the urgent need to prevent and resist democratic backsliding, the Assembly will continue to support member states in tackling its root causes, placing greater emphasis on promoting equality and protecting social rights. It will endorse, promote and further develop the Reykjavik Principles of Democracy. The Assembly will strengthen its initiatives to prevent and counter foreign interference with democratic processes, to enhance the integrity of elections, and to promote media freedom and freedom of expression. It will also step up its engagement with civil society and mainstream a youth perspective in its work, as well as continue promoting and protecting the rights of persons belonging to national minorities.

9. As the body representing the national parliaments of all member States, the Assembly stands ready to engage in the Council of Europe High-level Dialogue with member States and partners on the Reykjavik Principles of Democracy. It will also play its part beyond Council of Europe membership, strengthening relations with parliamentary bodies and other international organisations, further consolidating dialogue and co-operation with Belarusian democratic forces and civil society, and identifying channels and means to strengthen dialogue with Russian democratic forces and civil society who share Council of Europe values.

10. The Assembly calls on all its members, representing national parliaments of the 46 member States, to commit to ensuring that the Reykjavik Declaration finds its expression in action at the national level, through holding governments to account on the commitments made at the Summit, supporting the necessary legislative changes and ratifications, and ensuring and mobilizing the level of budgetary resources commensurate with the mandate and tasks given to the Organisation in Reykjavik.

11. Finally, the Assembly expresses its appreciation for the climate of constructive dialogue with which it co-operated with the Committee of Ministers, the Secretary General and other Council of Europe bodies in the lead-up to the Summit and looks forward to pursuing this approach in its follow-up, including through the Joint Committee. It also supports holding regular Summits of Heads of State and Government of the Council of Europe to provide overarching direction and political momentum to the Organisation.